

SYNTHÈSE 2016

DE NOUVELLES STRATÉGIES D'INTERNATIONALISATION APPARAISSENT, PERMETTANT D'EXPLOITER AU MIEUX LES CHAÎNES DE VALEUR MONDIALES.

L'intégration de l'économie française dans la mondialisation se traduit à trois niveaux : l'intégration commerciale par le biais des échanges de biens et services avec l'extérieur ; l'intégration productive avec la multinationalisation des firmes françaises et la présence d'entreprises étrangères sur le territoire français ; enfin, l'intégration financière, qui facilite la mobilité des capitaux. L'économie française bénéficie d'atouts et de savoir-faire lui permettant d'occuper aujourd'hui une place centrale dans l'économie mondiale, aussi bien en termes d'accueil des investissements et des talents étrangers qu'en termes de positionnement sur les marchés mondiaux.

STRATÉGIES D'INTERNATIONALISATION DES FIRMES

UNE INTENSIFICATION DES FLUX DE COMMERCE ET D'INVESTISSEMENT ENTRE LES PAYS

L'intensification de la concurrence à l'échelle internationale, dans un contexte où les nouvelles technologies permettent une gestion de plus en plus fine de la chaîne de valeur, conduit à de nouvelles stratégies d'externalisation et de localisation des activités en amont et en aval de la production.

Associée à la baisse des coûts de transport et aux progrès des technologies de l'information et de la communication, la mobilité accrue des facteurs de production a favorisé la fragmentation des processus productifs. Aujourd'hui, les opérations des entreprises, qu'il s'agisse de la conception des produits, de la fabrication des composants, de l'assemblage ou de la commercialisation, sont réparties dans le monde entier, créant ainsi des chaînes de production internationales. Les entreprises répartissent les activités de production dans de nombreux pays afin d'exploiter la diversité des avantages comparatifs pour gagner en compétitivité.

Aujourd'hui, le comportement stratégique des firmes ne se limite plus à choisir entre exporter ou investir à l'international. La progression importante des échanges intra-groupes entre une entreprise mère et sa filiale à l'étranger est le signe de stratégies plus complexes. La mondialisation des chaînes de valeur a conduit à une intensification et à un flux croisé d'investissements et de commerce de pièces et composants, de biens intermédiaires et de biens finis. La structure des échanges révèle qu'un bien produit dans une économie et exporté vers son marché de consommation finale fait intervenir des intrants situés dans d'autres économies, qui eux-mêmes s'approvisionnent auprès d'économies tierces. L'essor du commerce s'explique principalement par ces flux croisés des biens intermédiaires, qui traversent plusieurs fois les frontières avant que les biens et services finis ne soient vendus au consommateur.

L'INTERNATIONAL ÉLARGIT LES OPPORTUNITÉS DE CROISSANCE DE NOS ENTREPRISES

Par rapport aux entreprises nationales, les entreprises multinationales¹ disposent d'atouts leur permettant d'être plus compétitives et performantes sur les marchés étrangers. **L'internationalisation des entreprises les rend plus fortes.** Il est certain que, pour s'implanter à l'étranger, une sélection naturelle s'opère. Ces sociétés bénéficient de retours positifs à leur développement, inhérents à l'internationalisation, telle que la pénétration d'un nouveau marché, le développement de leurs offres, une volonté d'innover davantage afin de préserver leur compétitivité, une gestion de la production plus flexible, un rôle sociétal plus fort, des salaires plus élevés, une reconnaissance internationale. Se développer au niveau européen ou mondial peut devenir alors une nécessité pour bénéficier des mêmes économies d'échelle que ses concurrents et préserver ainsi sa capacité à répondre au mieux aux attentes de la demande.

La baisse des flux d'investissement direct étranger (IDE) mondiaux de l'ordre de 13 % en 2016 (1 525 milliards de dollars), qui a principalement impacté les pays en développement avec une baisse drastique des IDE de 20 % (9 % pour les pays développés), ne doit pas être associée à un ralentissement de l'activité des firmes multinationales dans le monde. En effet, la production internationale des multinationales a augmenté en 2016. Le chiffre d'affaires et les actifs des multinationales à l'étranger ont respectivement progressé de 7,4 % et 6,5 %, plus rapidement que ceux de leurs concurrents nationaux, créant 7 900 milliards de dollars environ de valeur ajoutée. Par ailleurs, les filiales étrangères des multinationales employaient au total 79 millions de personnes.

LES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS CONTRIBUENT AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE

Les investissements étrangers contribuent au développement économique des pays d'accueil et induisent des externalités positives fortes en termes de créations d'emploi, de productivité, de transfert de technologie, de développement des compétences, etc. L'IDE est considéré comme l'un des moteurs du développement économique et de la croissance, dans la mesure où il permet l'apport de capitaux, de technologies et de compétences. C'est la raison pour laquelle de nombreux gouvernements ont mis en place des politiques destinées à attirer les investissements directs étrangers.

L'économie française est très ouverte aux capitaux étrangers. Fin 2014, l'Insee recensait 22 571 filiales de groupes étrangers installées en France, employant près de 1,8 million de personnes, soit 12 % de l'emploi salarié hors agriculture, secteurs financier et administration (environ un salarié sur huit).

Selon l'Insee, les filiales sous contrôle de groupes étrangers :

- emploient 12 % de l'effectif salarié dans l'ensemble de l'économie française ;
- contribuent à hauteur de 19 % au chiffre d'affaires de l'économie française ;
- assurent 30 % des exportations de l'économie française.

Cette ouverture est plus marquée dans le secteur industriel. Selon l'Insee, les filiales industrielles de groupes étrangers :

- emploient 21 % de l'effectif salarié du secteur de l'industrie en France ;
- contribuent à hauteur de 25 % au chiffre d'affaires de l'industrie française ;
- assurent 34 % des exportations de l'industrie manufacturière.

¹ Une entreprise multinationale opère dans plusieurs pays, tandis que l'entreprise nationale opère uniquement sur le marché domestique.

L'ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCE SE RENFORCE

EN 2016, LA FRANCE A ATTIRÉ 1 117 NOUVELLES DÉCISIONS D'INVESTISSEMENT ÉTRANGER CRÉATRICES DE 30 108 EMPLOIS

Le nombre de décisions d'investissement étranger en France est en hausse de 16 % par rapport à 2015. Chaque semaine, 21 nouveaux projets d'investissement ont été décidés par des investisseurs étrangers.

Les nouvelles implantations ont progressé de 20 %, pour atteindre 569 décisions représentant 51 % de l'ensemble des investissements et 38 % des emplois induits. Si les nouvelles implantations reflètent l'attractivité de la France, les extensions illustrent la confiance accordée à notre économie pour des filiales sous contrôle étranger déjà implantées sur le territoire français. Le nombre d'extensions décidées par les entreprises a augmenté de + 15 % en 2016 pour atteindre 452 décisions d'investissement. Les projets d'extension prédominent dans les fonctions de production (40 %). Les emplois induits par les nouvelles implantations et extensions de sites existants représentent plus des trois quarts de l'ensemble des emplois générés par les investissements étrangers.

Les investissements européens restent prédominants : 62 % des investissements étrangers créateurs d'emploi décidés en France ont une origine européenne. Viennent ensuite l'Amérique du Nord (20 %) et l'Asie (12 %). Les principaux investisseurs en France sont les entreprises allemandes (17 %), américaines (16 %), italiennes (13 %), britanniques (8 %) et japonaises (6 %). De nombreux pays affichent un nombre de projets en hausse. En 2016, les plus fortes croissances concernent les entreprises italiennes et allemandes, dont les décisions d'investissement ont respectivement progressé de 68 % et 35 %.

DE NOUVELLES DÉCISIONS D'INVESTISSEMENT DANS LES FONCTIONS STRATÉGIQUES

Les entreprises étrangères privilégient les activités de production. Le nombre des investissements dans les activités de production et réalisation s'établit à 280 en 2016, soit 25 % de l'ensemble des investissements. Ils représentent un enjeu important, dans la mesure où la fonction Production est la 1^{re} contributrice en termes de création d'emplois, avec 11 271 emplois, soit 37 % de l'emploi total. Les investissements décidés dans les activités de production se traduisent essentiellement par l'extension d'activités des sites de production présents sur le territoire (65 %) et par de nouvelles implantations (16 %). Les investissements de production décidés par les entreprises allemandes, italiennes, américaines, britanniques et belges représentent 62 % de l'ensemble des investissements étrangers en production.

En second lieu, le nombre des décisions d'investissement dans des quartiers généraux Monde et Europe a fortement progressé pour atteindre 36 décisions d'investissement en 2016 contre 27 en 2015. Les quartiers généraux France ont également progressé : 34 projets en 2016 contre 24 en 2015.

L'implantation des quartiers généraux d'un groupe favorise en général l'implantation sur le même territoire de nouvelles activités à forte valeur ajoutée, telles que les laboratoires de recherche et développement. Les quartiers généraux, qui selon le secteur d'activité et le périmètre du réseau décisionnel peuvent employer à l'échelle d'un grand groupe quelques centaines de personnes, emploient une main-d'œuvre qualifiée. Il est donc important d'être un territoire compétitif pour les attirer et les retenir.

De nouvelles décisions d'investissement dans les fonctions de R&D², ingénierie et design nourrissent la dynamique des entreprises :

² Les données relatives aux activités de R&D ainsi que les quartiers généraux sont comparables à celles des années antérieures, car ces investissements ont toujours été comptabilisés dès le premier emploi.

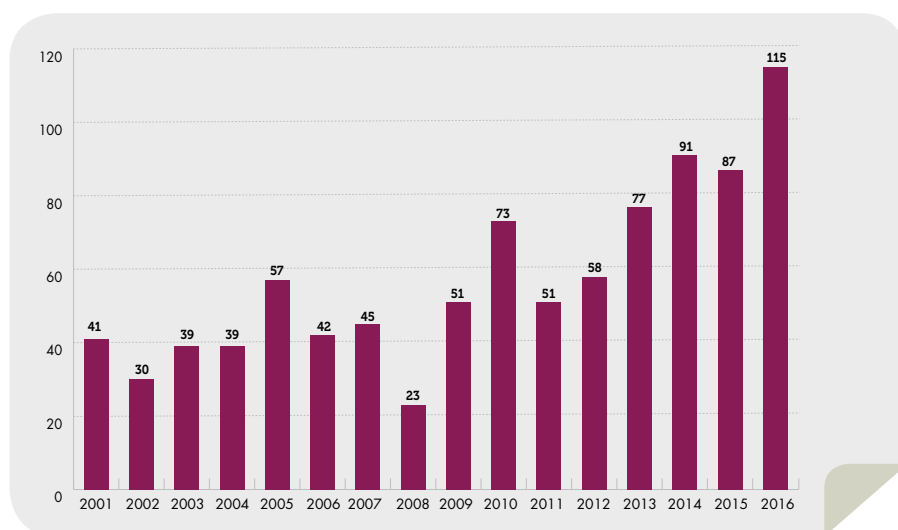
115 décisions d'investissement dont 72 concernant uniquement des activités de recherche. Au-delà de leur impact sur la croissance, les activités de R&D génèrent des emplois hautement qualifiés, porteurs de forte valeur ajoutée et généralement plus stables que les emplois productifs.

La reconnaissance par les décideurs économiques de l'innovation française et de l'écosystème French Tech est un véritable levier pour l'attractivité du site France. La France est jugée particulièrement attractive sur les dimensions liées au capital humain : la qualité de ses personnels de R&D et la collaboration avec la recherche académique recueillent

des opinions favorables parmi les décideurs étrangers.

Les activités de recherche et développement ainsi que d'ingénierie représentent 10 % de l'ensemble des décisions d'investissement en 2016 et sont à l'origine de 9 % des emplois créés en France. Les investissements dans les activités de R&D se traduisent majoritairement par l'implantation de nouveaux centres de recherche ou d'ingénierie. Les États-Unis, l'Allemagne et l'Italie réalisent plus de la moitié des investissements de recherche et développement en France en 2016 : ils sont respectivement à l'origine de 26 %, 19 % et 10 % des projets.

FIG. 1 Évolution des projets de R&D



Source : Business France

LA FRANCE DANS LE COMMERCE MONDIAL

La vague contemporaine de la mondialisation a été marquée par l'intégration rapide des principales économies émergentes que sont la Chine, l'Inde, le Brésil et Singapour. Cette phase s'est donc traduite par un recul de la part de marché mondiale des économies développées. La part des exportations de biens des pays de l'Union européenne dans les exportations mondiales a diminué de 45 % à 33 % entre 1990 et 2015, quand celle de la Chine progressait de 2 % à 14 % sur la même période.

Dans ce contexte, les parts de marché de la France ont décliné jusqu'en 2012, avant de se stabiliser à 3,1 % des exportations mondiales de biens en 2015, et 3,5 % sur les biens et services. En première estimation, **la part de marché de la France sur les biens atteindrait 3,3 % au 1^{er} semestre 2016**. La même évolution est constatée chez nos voisins européens, à l'exception de l'Allemagne, dont la part de marché mondiale se redresse à partir de 2013, sans pour autant retrouver son niveau d'avant crise. À titre de comparaison, l'Allemagne et le Royaume-Uni réalisent respectivement 8,1 % et 2,8 % des exportations mondiales de biens en 2015.

Les exportations françaises de biens se stabilisent à 453 milliards d'euros³ en 2016 (-0,6 %), après un rebond important en 2015. Les importations de biens atteignent 501,1 milliards d'euros (+0,1 %). Ces évolutions s'inscrivent dans un contexte de ralentissement du commerce mondial en 2016 (+1,9 % en volume après +2,7 % en 2015 selon le FMI).

LE NOMBRE D'EXPORTATEURS RÉGULIERS CONTINUE DE PROGRESSER EN 2016

Selon les Douanes françaises, 124 100 entreprises ont exporté des biens sur les marchés internationaux en 2016⁴. Parmi elles, environ 28 500 nouvelles sociétés se sont engagées à l'international, soit 23 % du total des exportateurs. Ces nouveaux exportateurs se composent pour les deux tiers de primo-

exportateurs, à savoir d'entreprises n'ayant pas exporté les cinq années précédentes.

Les opérateurs du commerce international connaissent une rotation importante d'une année sur l'autre. Chaque année, près d'un quart des exportateurs se lancent à l'export et un nombre proche d'entreprises cessent d'exporter. Néanmoins, on observe depuis 2012 une forte progression du nombre d'entreprises qui réexportent l'année suivante. Le nombre d'entreprises exportant depuis au moins deux ans est à nouveau en progression de 2 % en 2016 et le nombre d'entreprises exportant chaque année depuis au moins cinq ans progressent de 1,2 %. Cette dynamique positive confirme que de plus en plus d'entreprises françaises parviennent à tirer profit des possibilités offertes par les marchés extérieurs et réussissent à pérenniser leur activité à l'exportation.

PME ET ETI PLUS DYNAMIQUES QUE LES GRANDES ENTREPRISES EN 2016

L'appareil exportateur français est dominé par les PME en nombre d'entreprises (95 % des entreprises), et par les grandes entreprises et les ETI en montant (86 % des montants). Bien que composant l'essentiel des exportateurs, les PME et microentreprises ne réalisent que 14 % des montants exportés en 2016. Les proportions s'inversent pour les grandes entreprises, qui ne représentent que 0,4 % des exportateurs mais réalisent 54 % des montants exportés. À l'origine d'un tiers des montants exportés, la catégorie des ETI représente 4 % des entreprises exportatrices en 2016.

L'analyse des exportateurs français par catégorie d'entreprise permet de mettre en avant des dynamiques différentes selon la taille des opérateurs. Sur l'année 2016, le nombre d'ETI progresse de 0,3 % (hausse de 0,1 % des montants exportés), alors que le nombre de grandes entreprises diminue de

³ Source : Douanes françaises, données estimées brutes, FAB/FAB y compris matériel militaire.

⁴ Cette partie s'appuie sur les données et les résultats de l'étude menée par les Douanes françaises sur l'appareil exportateur français et publiée en février 2016.

0,6 % (baisse de 1,6 % des montants exportés). **La catégorie des PME ressort comme la plus dynamique à l'export, avec des montants exportés en hausse de 2,1 %, en dépit d'un recul du nombre d'opérateurs (- 0,7 %).** En 2016, si un quart des PME échange vers un seul pays, elles exportent en moyenne vers six à sept pays.

LA FRANCE DISPOSE DE SECTEURS D'EXCELLENCE POUR LESQUELS ELLE OCCUPE SOUVENT LES PREMIERS RANGS MONDIAUX

Les exportations françaises se concentrent dans les secteurs à forte valeur ajoutée. Quatre secteurs sont à l'origine des deux tiers des exportations : matériels de transport (24 % du total), équipements mécaniques, matériels électriques, électroniques et informatiques (19,2 %), produits chimiques, parfums et cosmétiques (11,7 %), produits des industries agroalimentaires (10 %).

Les bouleversements économiques de cette dernière décennie ont affecté la composition sectorielle des exportations françaises, qui a continué d'évoluer vers des produits à plus fort contenu technologique. Les exportations françaises se trouvent aujourd'hui fortement spécialisées dans les technologies de moyenne et haute gammes, aéronautique et pharmacie en tête. Avec la hausse de la demande mondiale d'avions de ligne, le poids de l'industrie aéronautique dans les ventes à l'étranger de la France a ainsi progressé de 8,3 % en 2007 à 13,1 % en 2016. Celui des produits pharmaceutiques a évolué de 5,4 % en 2007 à 6,6 % en 2016. Ces secteurs présentent l'avantage d'être moins sensibles que d'autres à la concurrence et aux évolutions de prix (élasticité-prix).

Les parts de marché de la France dans les exportations mondiales atteignent 16,6 % pour l'industrie aéronautique et spatiale, 15,9 % pour les boissons et spiritueux, 13,8 % pour la parfumerie et les produits cosmétiques, 9,2 % pour les produits laitiers, 8,5 % pour le cuir et la bagagerie et 6,1 % pour les produits pharmaceutiques. Ces performances reflètent,

d'une part, une reconnaissance internationale de savoir-faire traditionnels, tels que pour les vins, le champagne, les fromages et le travail du cuir ; d'autre part, la compétitivité des industries de pointe et de hautes technologies françaises comme l'aéronautique, la chimie, la cosmétique et la pharmacie.

En 2015, la France était le 1^{er} exportateur au monde de boissons ainsi que de produits de l'industrie de la parfumerie et de la cosmétique, le 2^e exportateur dans l'aérospatial (derrière les États-Unis) et le 3^e exportateur de produits du travail du cuir. Dans l'alimentaire hors boissons, la France ressort comme le 2^e exportateur de céréales et le 4^e exportateur de produits laitiers.

DES SAVOIR-FAIRE RÉGIONAUX QUI S'EXPORTENT

Les exportations françaises sont le fait d'entreprises et d'industries réparties sur l'ensemble du territoire français. En 2016, sur treize régions, cinq réalisent les deux tiers des ventes françaises à l'étranger : Île-de-France (19 %), Grand-Est (13,5 %), Auvergne-Rhône-Alpes (12,8 %), Occitanie (12,4 %) et Hauts-de-France (10,3 %). Certains territoires affichent des spécialisations marquées : la construction aéronautique et spatiale constitue les trois quarts des exportations de l'Occitanie ; plus du tiers des ventes de la Bretagne est issu de l'industrie agroalimentaire ; l'automobile apparaît comme le 1^{er} secteur d'exportation des régions du Nord-Est de la France. Tirées par les produits du vin, les exportations de la Nouvelle-Aquitaine se composent à 18,5 % de boissons. Les régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val-de-Loire et Normandie ressortent spécialisées, entre autres, dans l'exportation de produits chimiques ou pharmaceutiques.